



Papaïchton, le 15 décembre 2020

Monsieur Jules DEIE  
Maire de la commune de Papaïchton  
Place du Fromager  
97316 Papaïchton

A

Monsieur Le Préfet de la Région Guyane

Affaire suivie par : Fabien Pons  
Moreau  
Téléphone : 0694.09.42.59  
Mail : f.pons-moreau@papaichton.fr

N° 16/12/2020/SDUF/P-M.F

**OBJET** : Avis favorable de la commune de Papaïchton a l'arrêté de "Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection autour des forages de Papaïchton « F1, F2, F3, F4, L1bis, L2 " et "Autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production, distribution par un réseau public".

## AVIS FAVORABLE DU MAIRE

Je soussigné Jules DEIE, Maire de la commune de Papaïchton en Guyane française, donne par la présente un AVIS FAVORABLE à l'arrêté ci-joint portant :

- Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection autour des forages de Papaïchton « F1, F2, F3, F4, L1bis, L2 ».
- Autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production, distribution par un réseau public.

Je demande donc à l'ARS et aux autres partenaires de poursuivre la démarche de DUP engagée.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

 Le Maire,  
Jules DEIE

